

Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)
Leçon 7.2.1 – La doctrine de la voie du salut (sotériologie)

Justification : le sens du mot

Le mot hébreu traduit par « justification » est généralement utilisé dans un sens juridique ou judiciaire. Ainsi, justifier signifie déclarer ou prononcer quelqu'un juste (non coupable) comme le ferait un juge. Par exemple, Dieu par l'intermédiaire de Moïse dit à son peuple de l'Ancien Testament : « **Tu ne porteras point atteinte au droit du pauvre dans son procès. Tu ne prononceras point de sentence inique, et tu ne feras point mourir l'innocent et le juste ; car je n'absoudrai point le coupable** » (Exode 23:6-7). Dieu ordonnait aux juges israélites de déterminer sur la base des preuves si une personne est coupable ou innocente. Si la preuve indique la culpabilité, le juge ne doit pas justifier la personne mais la condamner, c'est-à-dire déclarer la personne coupable ; il doit porter ce jugement. En revanche, si la preuve indique que la personne est innocente, le juge doit déclarer la personne « juste » ou innocente, c'est-à-dire qu'il doit justifier l'innocent. Un juge fidèle doit juger et « **on absoudra l'innocent, et l'on condamnera le coupable** » (Deutéronome 25:1).

Le roi Salomon a demandé à Dieu d'exécuter le même genre de jugement juste : « **Si quelqu'un pèche contre son prochain et qu'on lui impose un serment pour le faire jurer, et s'il vient jurer devant ton autel, dans cette maison, – écoute-le des cieux, agis, et juge tes serviteurs ; condamne le coupable, et fais retomber sa conduite sur sa tête ; rends justice à l'innocent, et traite-le selon son innocence !** » (1 Rois 8:31-32). Ainsi, le contraire de « justifier » est « condamner » ou « déclarer coupable ». D'autres mots qui signifient à peu près la même chose que « justifier » sont « acquitter » et « pardonner ».

Salomon a reconnu que la perversion de la justice est un crime grave aux yeux de Dieu. Il a écrit : « **Celui qui absout le coupable et celui qui condamne le juste Sont tous deux en abomination à l'Éternel** » (Proverbes 17:15). Le prophète Ésaïe était d'accord, en disant : « **Malheur à ceux...qui justifient le coupable pour un présent, Et enlèvent aux innocents leurs droits !** » (Ésaïe 5:21, 23).

Le mot grec qui est traduit par « justification » est également généralement utilisé dans un sens juridique ou judiciaire. Par exemple, Jésus a dit : « **Par tes paroles tu seras justifié, et par tes paroles tu seras condamné** » (Matthieu 12:37). Jésus parle du jour du jugement, lorsque le juge prononcera une personne « non coupable » ou « coupable », « justifiée » ou « condamnée ». Nous lisons : « **Même les publicains ont justifié Dieu, en se faisant baptiser du baptême de Jean** » (Luc 7:29). Il est clair ici que « justifier » ne signifie pas « rendre juste » : les collecteurs d'impôts n'ont pas rendu Dieu juste, mais ils l'ont prononcé juste, ou l'ont déclaré juste, en se faisant baptiser du baptême de repentance par Jean le Baptiste. Ils ont convenu avec Dieu qu'ils étaient des pécheurs qui avaient besoin que leurs péchés soient lavés par le baptême. Jésus a accusé les pharisiens de se déclarer justes quand il leur a dit : « **Vous, vous cherchez à paraître justes devant les hommes, mais Dieu connaît vos cœurs** » (Luc 16:15).

Le plus souvent dans le Nouveau Testament, le mot « justifier » (avec ses mots grecs liés) est utilisé en référence à l'action de Dieu de déclarer les pécheurs justes. Les juges terrestres sont appelés à juger justes les innocents. Mais Dieu déclare les *pécheurs* justes. Par exemple, dans la parabole de Jésus du pharisien et du publicain, c'est le publicain pécheur qui rentre chez lui « justifié » (Luc 18:14) plutôt que l'orgueilleux pharisien. C'est surtout dans les lettres de Paul aux Galates et aux Romains qu'il utilise le concept de justification pour expliquer l'Évangile. Par exemple, nous lisons dans Romains 3:23-24 :

« Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ. »

Il est important que nous nous souvenions que la justification n'est pas un processus par lequel Dieu nous rend progressivement de mieux en mieux jusqu'à ce que nous soyons justes, comme si Dieu nous donnait une sorte de médecine pour améliorer notre santé spirituelle. Non, la justification est complète en un instant – Dieu déclare simplement qu'une personne est juste. C'est l'acte d'un juge qui, après enquête ou interrogatoire, acquitte un prévenu et le déclare totalement pardonné.

Le seul qui peut déclarer les pécheurs justes est Dieu lui-même, car tous les péchés sont en réalité des péchés contre Dieu, et il est le juge suprême. Le roi David dans l'Ancien Testament était coupable des graves péchés d'adultère et de meurtre. Néanmoins, il a reconnu qu'il avait été déclaré pardonné par Dieu lui-même. David a écrit : **« Heureux celui à qui la transgression est remise, A qui le péché est pardonné ! Heureux l'homme à qui l'Éternel n'impute pas d'iniquité »** (Psaume 32:1-2). Notez que c'est le Seigneur Jéhovah (YHWH) qui lui a pardonné en ne comptant pas son péché contre lui. L'apôtre Paul a cité ce psaume de David en parlant de Dieu comme celui **« qui justifie l'impie »** (Romains 4:5). Si un juge terrestre justifiait un coupable, ce serait injuste, même **« en abomination »** (Proverbes 17:15), mais le Dieu juste est tout à fait **« juste »** en acquittant les pécheurs (Romains 3:26), comme nous le verrons dans les leçons suivantes.

Être justifié (ou être déclaré juste) est la même chose qu'être pardonné. Quand mes péchés sont pardonnés, je suis juste aux yeux de Dieu. Le péché qui m'a séparé de Dieu a été enlevé et n'est pas compté contre moi. Le pardon des péchés est l'expression négative de la même chose que celle exprimée par le terme positif : justification. Le pardon enlève les mauvaises choses ; la justification est de recevoir les bonnes choses à sa place. Dans l'un de ses sermons rapportés dans le livre des Actes, l'apôtre Paul a déclaré à son auditoire : **« Sachez donc, hommes frères, que c'est par lui que le pardon des péchés vous est annoncé, et que quiconque croit est justifié par lui de toutes les choses dont vous ne pouviez être justifiés par la loi de Moïse »** (Actes 13:38-39).

L'enseignement officiel de l'Église catholique romaine définit la justification d'une manière qui est contraire à l'enseignement biblique. *Le Concile de Trente*, qui s'est réuni à l'époque de la mort de Martin Luther, a défini la justification de cette manière : « La justification... n'est pas seulement rémission des péchés, mais à la fois sanctification et rénovation de l'homme intérieur par la réception volontaire de la grâce et des dons. Par là, d'injuste l'homme devient juste, d'ennemi ami, en sorte qu'il est "Héritier, en espérance, de la vie éternelle" » (Session 6, chapitre 7). Notez que la définition romaine de la justification en fait un processus graduel d'amélioration par lequel le pécheur n'est pas simplement déclaré juste, mais devient en fait juste dans sa vie. C'est un enseignement dangereux, comme nous le verrons dans les leçons suivantes.

Questions

1. Quelle est la signification du mot « justifier » dans l'Ancien Testament ?
2. Quelle est la signification du mot « justifier » dans le Nouveau Testament ?
3. Que veut dire quand on dit que « justifier » est utilisé dans un sens juridique ?
4. Quel était le devoir des juges terrestres dans l'Ancien Testament ?
5. Comment les publicains ont-ils justifié Dieu ?
6. Comment Dieu a-t-il justifié le publicain dans la parabole de Jésus ?
7. Pourquoi est-il important de ne pas considérer la justification comme un processus graduel ?
8. Qu'y a-t-il de si inhabituel dans le fait que Dieu justifie les pécheurs ?
9. Quelle est la relation entre la justification et le pardon ?
10. Quel est le problème avec la définition catholique romaine de la justification ?